

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la SPA Valais tenue le mercredi 15 septembre 2021 à la Maison Supersaxo, Salle des Solives (Sion)

1. Accueil

La Présidente du Comité, Mme Biliانا Perruchoud, salue les personnes présentes et ouvre l'Assemblée générale à 18h30.

Elle précise que cette Assemblée est légalement constituée, selon l'article 60 du CC et les statuts de l'Association.

2. Adoption de l'ordre du jour

Elle constate qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue des membres de l'Association.

3. Adoption du PV de l'assemblée générale du 28 octobre 2020

La Présidente précise que le PV de la dernière AG était disponible sur le site internet. Elle demande si un membre en souhaite la lecture. Cela n'étant pas le cas, elle met le PV en discussion. Aucune remarque ou correction n'étant demandée, le PV est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

L'assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu.

4. Rapport de la présidente du Comité

La présidente s'exprime en ces termes :

« Chers adhérents, amis de la SPA Valais,

La construction du nouveau refuge entraîne de nouvelles tâches pour tous les membres du comité. Elles s'ajoutent à celles qui concernent la gestion de notre association. Mais cette masse de travail supplémentaire n'affaiblit nullement notre motivation à relever les défis pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire travailler pour la protection des animaux en Valais.

Quant à moi, je suis secondée au quotidien par l'ensemble de notre comité bénévole dans les différents domaines dont il va être question ce soir et je saisis l'occasion pour le remercier dans son entier pour sa persévérance, sa disponibilité et son enthousiasme au service de cette mission d'utilité publique.

Ma gratitude va aussi aux collaboratrices et collaborateurs du refuge qui mettent tout en œuvre pour que les animaux qui nous sont confiés se sentent aimés, respectés et soignés durant leur séjour à Ardon, le temps de leur trouver une nouvelle famille.

Un grand merci aussi aux bénévoles et fidèles visiteurs qui viennent nous offrir leur temps et leur aide.

Je remercie aussi le service vétérinaire cantonal, partenaire essentiel dans la défense de notre cause et avec lequel nous tenons absolument à renforcer notre collaboration.

Lorsque je pense « bénévole » sans être membre du comité et « connaissant parfaitement » notre maison, je pense, bien évidemment, à Martine Germanier, aux compétences polyvalentes, tout en étant spécialisée dans la gestion administrative des ressources humaines.

Je pense également à M. Léon Sauthier, responsable de la gestion des horaires du refuge. Sa disponibilité et sa gentillesse nous ont été une aide précieuse et appréciée. Je le remercie chaleureusement. Comme il a désiré passer la main, il a mis fin à sa collaboration au début du mois de septembre. Je le remercie pour le travail accompli et lui souhaite le meilleur.

J'aimerais aussi relever l'excellent travail fourni par Madame Manuella Roux, qui a déployé ses talents dans le trappage des chats. En effet, elle a mis en place à cette fin un système qui fonctionne parfaitement. Il vous sera expliqué ultérieurement par notre vétérinaire, Rose-Marie Bonvin.

Pour tout ce qui concerne l'informatique, j'ai le plaisir de remercier Laetitia et Eric, toujours disponibles, toujours accessibles. Mes remerciements s'adressent aussi à Valéry Dorsaz qui s'est occupé durant de nombreuses années de notre page Facebook et qui, de temps en temps, donne de son temps pour promener nos animaux.

Je n'aurais garde d'oublier dans la manifestation de ma gratitude notre vétérinaire traitante, Léonore Linden, qui assure les visites au refuge un après-midi par semaine et prend en charge le suivi médical des animaux. Je

remercie par la même occasion tous les autres cabinets du canton auxquels nous avons régulièrement recours. J'ai une pensée particulière pour Romaine Spahr, notre vétérinaire comportementaliste.

Last but not least, un merci à Stéphane Riand, notre avocat conseil, qui suit de près l'association pour tout ce qui concerne les plaintes, les aspects juridiques relatifs au droit des successions et au nouveau refuge.

Je tiens maintenant à aborder, dans les grandes lignes, les activités de l'année écoulée.

Inutile de préciser que nous avons rencontré moult difficultés en raison de la pandémie qui a eu un impact sur nos activités. En effet, nous avons dû :

- prendre les mesures nécessaires pour que nos collaborateurs soient protégés,
- réorganiser les visites en vue d'adoption, c'est-à-dire agender et planifier les rendez-vous.

Je peux vous assurer que nous avons tout mis en œuvre pour que nos pensionnaires ne subissent pas les conséquences de cette crise sanitaire. Les mesures que nous avons prises ont été couronnées de succès puisque nos employés ont toujours pu assurer leur travail et prendre soin des animaux. Nous avons aussi dû rassurer par téléphone de nombreuses personnes qui craignaient que leur animal de compagnie ne contracte ou ne propage le virus.

Si, sur le terrain, nous avons pu gérer au mieux cette période, nous avons malheureusement constaté que les vagues successives de la pandémie ont eu des conséquences fâcheuses sur les dons et le nombre de cotisants, tous deux en baisse sensible. Nous ne pouvons que le déplorer.

Malgré cela, nous avons toujours poursuivi la quête du Graal, à savoir la construction du nouveau refuge. Je laisserai dans quelques instants Raphaël Marclay vous présenter l'avancement de ce projet. Rien ne nous arrêtera dans la poursuite de cette mission d'intérêt public. Nous continuerons à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'aide des communes. Nous interviendrons auprès de celles qui n'ont pas encore répondu à nos sollicitations.

Nous procédons aussi au trappage des chats dont le nombre a considérablement réduit, certainement en raison des nombreuses stérilisations effectuées depuis des années.

En conclusion, je viens une fois de plus vous proposer de nous soutenir. Je sais que je peux compter sur vous et que, malgré les difficultés que nous traversons, vous continuerez à faire vivre notre association. Il est très important que votre attachement à notre cause commune perdure. Je sais que vous avez à cœur de nous permettre, grâce à vos dons et cotisations, de porter secours à tous ces animaux abandonnés, trouvés ou séquestrés pour leur offrir la chance et l'espoir d'une vie meilleure. Merci pour votre soutien et votre générosité.

5. Rapport de la Commission sanitaire

Madame Rose-Marie Bonvin, membre du Comité et vétérinaire à Crans-Montana, projette et commente une présentation.

Elle remercie chaleureusement Madame Manuela Roux qui accomplit un travail remarquable et qui s'implique sans compter dans les compagnes de castrations/stérilisations.

6. Présentation de notre nouvelle collaboratrice administrative

La Présidente reprend la parole et s'exprime ainsi :

« Nous voici au point 6, à savoir la présentation de notre nouvelle responsable administrative. En effet, la SPA Valais a vu la charge de travail liée à la partie administrative grandir considérablement à cause de la construction du nouveau refuge. Il faut gérer les dons, les cotisations, le personnel et les salaires.

Un heureux concours de circonstances nous a permis de rencontrer la personne la mieux apte à remplir cette charge, je veux parler de Madame Barbara Lanthemann. Tout le monde la connaît. C'est une femme motivée, engagée, qui présente d'énormes compétences dans les domaines administratifs et associatifs. Pour plus d'informations, je vous invite à consulter Wikipédia. La rencontrer fut notre chance. Elle tombait à pic. Depuis le 1er mai, nous apprécions la qualité et l'efficacité de son travail. Je lui cède la parole : »

Barbara Lanthemann se présente brièvement, remercie le Comité pour sa confiance et exprime son enthousiasme à travailler pour la SPA Valais.

7. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2020

Monsieur Raphaël Marclay, membre du Comité, présente de manière détaillée les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Les comptes affichent un résultat de l'exercice de CHF 29'536.23.- et des fonds propres de CHF 177'486.74.-. L'exercice comptable 2020 est qualifié de bon.

La Présidente ouvre la discussion sur ces comptes. La parole n'est pas demandée.

8. Présentation du rapport de l'organe de révision

Les comptes 2020 ont été révisés par la fiduciaire Lathion Berney & Associés SA à Sion. Le rapport de révision est présenté par Monsieur Raphaël Marclay et deux rapports originaux signés sont mis à disposition de l'Assemblée.

Le rapport de révision ne fait état d'aucun écart par rapport au texte standard.

lathion berney associés

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de

SPA VALAIS, Ardon

Lathion Berney & Associés SA Mesdames, Messieurs,

2 Place de la Gare
Case postale 2180
1011 Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'association SPA VALAIS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lathion Berney & Associés SA

Sébastien Germainier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Sion, le 9 septembre 2021
06.10.02.03.04

Annexe : comptes annuels 2020

9. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

La décharge aux organes est octroyée à l'unanimité des membres présents.

10. Nouveau refuge

Raphaël Marclay présente les plans du nouveau Refuge et commente les différentes étapes en matière d'autorisation de construire, recours et délais à envisager.

Le Tribunal cantonal devrait prochainement se déterminer sur un recours déposé par des opposants au projet.





11. Présentation du budget 2021

Le budget suivant est présenté à l'Assemblée générale par Monsieur Raphaël Marclay.

| COMPTES PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2020 ET BUDGET 2021 | | | | | |
|---|-------------------|-------------------|----------------------|-------------------|---------|
| PRODUITS | 31.12.2020 | Budget 2020 | Différence | Budget 2021 | |
| | CHF | | | CHF | |
| Cotisations des membres | 138 099.00 | 105 000.00 | 33 099.00 | 115 000.00 | |
| Subventions communales | 121 159.00 | 110 000.00 | 11 159.00 | 115 000.00 | |
| Subventions de la Loterie romande | 13 000.00 | 13 000.00 | - | 13 000.00 | |
| Autres subventions et contributions | 274 009.00 | 180 000.00 | 94 009.00 | 165 000.00 | |
| <i>Parrainages et dons</i> | <i>195 164.00</i> | <i>100 000.00</i> | <i>95 164.00</i> | <i>100 000.00</i> | |
| <i>Souper de soutien</i> | <i>(- 200.00)</i> | <i>15 000.00</i> | <i>(- 15 200.00)</i> | - | |
| PSA | 17 430.00 | 15 000.00 | 2 430.00 | 15 000.00 | |
| Office vétérinaire cantonal | 61 615.00 | 50 000.00 | 11 615.00 | 50 000.00 | |
| Produits d'exploitations | 65 701.00 | 75 000.00 | (- 9 299.00) | 75 000.00 | |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 611 968.00 | 483 000.00 | 128 968.00 | 483 000.00 | 100.00% |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | | |
| Frais vétérinaires | 69 711.00 | 60 000.00 | 9 711.00 | 60 000.00 | |
| Charges de matières et de marchandises | 12 309.00 | 8 000.00 | 4 309.00 | 8 000.00 | |
| Charges de personnel | 333 149.00 | 330 000.00 | 3 149.00 | 320 000.00 | |
| Autres charges d'exploitation | 114 813.00 | 85 000.00 | 29 813.00 | 95 000.00 | |
| | | | - | | |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 529 982.00 | 483 000.00 | 46 982.00 | 483 000.00 | 100.00% |
| RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INT. ET AMTS | 81 986.00 | - | 81 986.00 | - | |

12. Composition du comité, élection et démission

La Présidente reprend la parole :

« Nous en arrivons au point 12 qui concerne la composition du comité. A ce sujet, je vous informe que deux membres vont nous quitter. Il s'agit de :

- Annick Jutzet, qui, parallèlement à son activité professionnelle a travaillé bénévolement et assidument au sein de notre association, Nous avons pu apprécier ses compétences, son engagement, sa disponibilité et son amabilité. Annick nous quitte pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons bon vent.
- Vanessa Michellod. Employée à 100% dans une grande entreprise du Valais romand, elle a également décidé de nous quitter. Nous la remercions pour son travail, son engagement et son professionnalisme. Tous nos vœux l'accompagnent dans la réussite de son avenir personnel et professionnel.

Par conséquent, le comité est composé à ce jour de Mesdames Biljana Perruchoud, Rose-Marie Bonvin et Nicole Varone et de Messieurs Raphaël Marclay et Thomas Masotti.

L'Assemblée générale valide à l'unanimité la composition du Comité.

13. Divers

La Présidente informe que le personnel de la SPA organise une journée portes ouvertes le samedi 9 octobre 2021 devant le Refuge à Ardon. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Karine Arrigoni, employée de la SPA Valais et représentante du personnel, remercie officiellement la Présidente pour son soutien et son engagement auprès du personnel tout entier.

Aucun autre point n'est soulevé dans les divers.

La présidente remercie chaleureusement les participants à l'Assemblée pour leur écoute et pour leur présence. Elle propose également de poursuivre d'autres discussions lors de l'apéro.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 19h30 et suivie d'un apéritif dinatoire.